

Avoirs criminels: 35 milliards recouvrés entre 2023 et 2025

Par **Pape Ndiawar** - 21 mai 2025



Depuis sa fonctionnalité en mars 2022, l'Office national de recouvrement des avoirs criminels (Onrac) a recouvré près de 35 milliards de FCFA. Son directeur général, Mor Ndiaye, l'a révélé lors de l'atelier sur le recouvrement et la gestion des avoirs au Sénégal.

L'ONG Action humaine pour le développement intégré au Sénégal (AHDIS) a, avec le soutien du Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), organisé ce mardi 20 mai 2025 un atelier national de sensibilisation et de plaidoyer des organisations de la société civile (OSC) sur le recouvrement et la gestion des avoirs au Sénégal.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le directeur général de l'Onrac a salué les résultats obtenus par l'institution depuis qu'elle est devenue opérationnelle. « L'Onrac a été créée le 23 juillet 2021, et elle est devenue opérationnelle déjà en mars 2022. En moins d'un an de fonctionnement, l'Onrac avait déjà un milliard de francs CFA d'avoirs recouvrés. En 2025, les avoirs qui ont été recouvrés peuvent être estimés à peu près à plus de 35 milliards », a informé Mor Ndiaye, en précisant qu'il ne s'agit pas de biens mal acquis, mais d'avoirs criminels.

En utilisant ce site, vous acceptez que nous et nos partenaires puissions créer des cookies à des fins telles que la personnalisation du contenu et de la publicité. [Ok, J'accepte](#)



C'est pourquoi il se réjouit de l'implication des organisations de la société dans la campagne de communication et de sensibilisation sur le recouvrement et la gestion des avoirs au Sénégal. Pour Alioune Niokhor Diouf, représentant de la Centif, « cette dynamique de sensibilisation vient à son heure ». « Étant au service des populations, il est important que celles-ci soient informées de ce que nous faisons », dit-il.

Soulignant « la nécessité de mieux communiquer avec les populations sur la criminalité financière », Saliou Diop, représentant de l'Ofnac, a promis que sa structure va accompagner la campagne pour que « l'argent du contribuable soit mieux géré ».

Le président de l'AHDIS, Amacodou Diouf, est revenu sur le sens du plaidoyer, qui sera étendu dans d'autres localités du pays. « Nous sommes convaincus que les organisations de la société civile peuvent faire quelque chose dans le cadre du recouvrement, au-delà de la sensibilisation, à travers la participation dans le cadre de la formulation de certaines politiques, de certaines stratégies en la matière », explique M. Diouf. Après Dakar, poursuit-il, « certainement, nous irons dans les autres régions du Sénégal où nous pourrons discuter avec les communautés à la base, les décideurs locaux et les autres organisations de la société civile autour de la problématique du recouvrement ».

Pape Ndiawar

<http://sanslimitesn.com>